

déi Lénk

MOTION

4

Luxembourg, le 15 décembre 2020

Dépôt : Marc Baum

Pl 4433

La Chambre des Députés,

- vu le nombre élevé d'infections au Covid-19 parmi les personnes résidentes et/ou travaillant au Luxembourg ;
- vu la gravité de la situation sanitaire et sa répercussion sur le système de santé et des soins ;
- considérant que les gestes barrières préconisés par le gouvernement dépendent aussi de certains moyens de protection sanitaire tel que le gel désinfectant mis à disposition de la population ;
- considérant que les protocoles sanitaires à mettre en place obligatoirement par les centres commerciaux dotés d'une galerie marchande prévoient la mise à disposition aux visiteurs du gel désinfectant ;
- considérant les discussions menées le 10 décembre 2020 au sein de la Commission de la Mobilité et des Travaux publics sur la mise à disposition aux usagers des transports en commun du gel désinfectant ;

Invite le gouvernement :

- à mettre à disposition des usagers des transports en commun du gel désinfectant en quantité suffisante en veillant à installer des bornes de distribution de gel désinfectant respectivement dans les bus ainsi que dans l'enceinte des gares et sur les quais, de même que dans les trains.

Marc Baum


David Wagner
